

Facteurs de risques – OPC gérés par la SGP

Périmètre des fonds couverts :

KIRAO MULTICAPS & KIRAO SMALLCAPS

Date de mise à jour : 27/10/2025

Version : 1.0

1. Objet du document et Avertissement général

Objet du document

Le présent document a pour objectif d'informer les investisseurs sur les principaux facteurs de risques associés aux Organismes de Placement Collectif (OPC) gérés par Kirao. Il s'inscrit dans le cadre des obligations réglementaires de transparence et d'information envers les porteurs de parts.

Ce document couvre spécifiquement les fonds suivants : KIRAO MULTICAPS et KIRAO SMALLCAPS

Avertissement général

Les investissements dans les OPC comportent des risques de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des parts peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des conditions de marché et de la réalisation des risques décrits dans ce document.

Préalablement à toute décision d'investissement, il est impératif de prendre connaissance de l'intégralité de la documentation réglementaire en vigueur pour chaque fonds, notamment son prospectus et son Document d'Informations Clés (DIC). Il est également recommandé de se rapprocher d'un conseiller financier afin d'évaluer l'adéquation d'un tel investissement avec sa situation personnelle et ses objectifs patrimoniaux.

Les informations contenues dans ce document sont valables à la date de publication mentionnée en page de garde. Kirao se réserve le droit de mettre à jour ce document en fonction des évolutions réglementaires ou de la stratégie de gestion des fonds.

2. Description des principaux risques

- **Avertissement sur le risque de perte en capital :** L'investissement dans les fonds KIRAO MULTICAPS et KIRAO SMALLCAPS présente un risque de perte en capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité du montant investi, y compris dans le cas où il conserve ses parts pendant la durée de placement recommandée.

A. Risques liés aux stratégies d'investissement

- **Risque Actions**

Principal risque des fonds, il est lié à l'exposition aux marchés actions. Ces marchés présentent par nature une volatilité qui peut entraîner des variations, parfois significatives, de la valeur liquidative. Une baisse générale des marchés ou des titres spécifiques détenus peut ainsi entraîner une perte en capital.

- **Risque lié aux Petites et Moyennes Capitalisations (Small & Mid Caps)**

Les fonds peuvent investir dans des actions de sociétés à petite et moyenne capitalisation. Ces valeurs présentent souvent une volatilité plus élevée et une liquidité plus faible que celles des grandes capitalisations, ce qui peut amplifier les variations de cours et rendre la cession des titres plus difficile en période de tensions sur les marchés.

- **Risque de Gestion Discrétionnaire**

La performance repose sur les décisions de l'équipe de gestion en matière de sélection de titres. Il en découle un risque que les choix d'investissement ne s'avèrent pas aussi performants qu'anticipé et que l'objectif de gestion ne soit pas atteint.

- **Risque de concentration**

La stratégie de gestion peut conduire à une concentration du portefeuille sur un nombre limité de valeurs ou de secteurs. Cette concentration peut amplifier les effets négatifs en cas de retournement de marché ou de difficultés affectant les secteurs ou valeurs dans lesquels les fonds sont investis.

B. Risques de marché et risques externes

- **Risque de Taux d'Intérêt**

Bien que l'exposition soit indirecte, une variation des taux d'intérêt peut affecter la valorisation des actions, certains secteurs y étant particulièrement sensibles. Une hausse des taux peut ainsi impacter défavorablement la performance du fonds.

- **Risque de Change**

L'exposition à des devises autres que l'Euro, via des investissements dans des titres internationaux, constitue un risque de change. Les fluctuations des taux de change peuvent alors impacter positivement ou négativement la performance du fonds une fois les valeurs converties en Euro.

- **Risque de Contrepartie**

Le risque se matérialise en cas de défaillance d'un intermédiaire financier (dépositaire, courtier) avec lequel le fonds réalise des opérations. Une telle défaillance pourrait entraîner une perte financière.

- **Risque de Durabilité (ESG)**

Un événement ou une situation d'ordre environnemental, social ou de gouvernance (ESG) pourrait impacter négativement la valeur d'un investissement. Ces risques incluent notamment ceux liés au changement climatique ou aux pratiques de gouvernance des entreprises.

- **Risque Juridique et Réglementaire**

L'évolution du cadre réglementaire ou fiscal, ainsi que d'éventuels litiges affectant les sociétés en portefeuille, sont susceptibles d'impacter la gestion, la valorisation des fonds ou le régime fiscal applicable aux investisseurs.